cerfa

N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ❑ **LA COUPE *** ❑ **L'ARRACHAGE***

❑ **LA CUEILLETTE *** X **L'ENLÈVEMENT ***

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VEGETALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Dénomination (pour les personnes morales) :	**Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)**
Adresse :	**23 Place de la Joliette – CS 81965 – 13226 MARSEILLE Cedex 02**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
Anacamptis laxiflora	5 stations	Pieds complets, graines
Orchis à fleurs lâches		
Kickxia commutata	85 stations	
Linaire grecque		
Gladiolus dubius	2 pieds	
Glaïeul douteux		
Serapias parviflora	1 station historique	
Sérapias à petites fleurs		

(1) Poids en grammes ou nombre de spécimens
(2) Préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	❑	Prévention de dommages aux cultures	❑
Sauvetage de spécimens	❑	Prévention de dommages aux forêts	❑
Conservation des habitats	❑	Prévention de dommages aux eaux	❑
Inventaire de population	❑	Prévention de dommages à la propriété	❑
Etude phytoécologique	❑	Protection de la santé publique	❑
Etude génétique	❑	Protection de la sécurité publique	❑
Etude scientifique autre	❑	**Motif d'intérêt public majeur**	X
Prévention de dommages à l'élevage	❑	Détention en petites quantités	❑
Prévention de dommages aux pêcheries	❑	Autres :	❑

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesure ER01). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2022.

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif	X	Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : •	
Arrachage ou enlèvement temporaire	❑	avec réimplantation sur place	❑
		avec réimplantation différée	❑

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT *

Préciser les techniques : **Retrait des horizons superficiels du sol par engins de terrassement.**

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale	□
Formation continue en biologie animale	□
Autre formation	X

Le(s) prestataire(s) seront des techniciens spécialisés (Bureaux d'études naturalistes, association, etc.). Leurs coordonnées et qualifications seront transmises aux services de l'état lors de leur désignation par le maître d'ouvrage.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives :	**PACA (région Sud)**
Départements :	**Bouches-du-Rhône (13)**
Communes :	**Fos-sur-Mer**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés	□	Mesures de protection réglementaires	X
Renforcement des populations de l'espèce	□	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	X

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats seront transmis aux services de l'État via un comité de suivi, cf. dossier joint.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à : **Fos-sur-Mer** Le : 01/08/2022 Signature : n. Deruge per délégation